



# HABILITATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION BS-BE MANŒUVRE

Personnel non-électricien

### **OBJECTIF(S)**

- ✓ Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.
- ✓ S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

# PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non-électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages ou des installations électriques.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

# **PRÉREQUIS**

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Savoir utiliser un ordinateur en autonomie (en cas de parcours e-learning).

### **DURÉE**

Formation initiale: 14H00 (2 jours).

Recyclage: 10H30 (1,5 jours).

La partie théorique de cette formation est réalisable en e-learning.

Durée moyenne de la partie théorique : De 03H00 à 06H00.

Durée de la partie pratique (en présentiel uniquement) : 03H30.

### DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.



#### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

#### **PROGRAMME**

#### Notions élémentaires d'électricité :

- Le principe de l'électricité.
- Les notions de signaux continu et alternatif.
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm.

#### La sensibilisation aux risques électriques :

- Les dangers de l'électricité.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- La résistance du corps humain.
- Les risques en fonction des tensions.

#### La prévention du risque électrique :

- Principes généraux de prévention.
- Les différents mécanismes d'électrisation.
- Matériels de protection individuelle et collective.

#### Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :

- La norme NF C 18-510, son champ d'application.
- Évolution de la réglementation en électricité.
- Rôles des intervenants.
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité.

#### L'environnement électrique :

- Les zones d'environnements en champ libre, dans un local.
- Les zones pour les différentes canalisations.

#### Les opérations du chargé d'intervention élémentaire :

- Les limites d'interventions du chargé d'intervention.
- Les différents matériels électriques (dispositifs de protections, de commandes, de sectionnements)
- La procédure de mise en sécurité pour les interventions.
- Les procédures de manœuvre des organes de protection (BE Manœuvre).

#### Accidents sur les ouvrages électriques :

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages.

#### Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur installation représentative.



## MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Formations présentielles :

Partie théorique en salle de formation.

Formations mixtes:

Partie théorique en e-learning (parcours divisé en chapitres avec quiz intermédiaires et quiz final). Partie pratique en présentiel.

Mise en situation pratique sur installation client ou platines d'exercices.

# **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Diaporama et vidéos.

Formations en présentiel :

Un formateur pour 8 stagiaires.

Platines d'exercices et matériel.

Formations mixtes:

Plateforme en ligne avec accès individuel pour les parties réalisées en e-learning.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

### PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

### **DOCUMENTS NÉCESSAIRES**

Pièce d'identité.

Titre d'habilitation si recyclage et Instruction Permanente de Sécurité (IPS) propre à l'entreprise.

### **CONSIGNES PARTICULIÈRES**

Disposer de ses Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour la partie pratique.